

*Accords fiscaux—Loi*

Alors, madame la Présidente, comme il me reste seulement une minute, j'aimerais rappeler que les députés conservateurs du Québec là, un instant réveillez-vous! Je pense qu'il serait temps qu'il y en ait un qui se lève et qui dise au ministre... J'en ai eux deux. Je vais être honnête. Le député de La Prairie (M. Jourdenais) s'est levé aujourd'hui au sujet de la question de l'assurance-chômage, et il a dit: Le ministre l'Emploi et de l'Immigration ainsi que le premier ministre ont tort. Le député de Hochelaga—Maisonnette (M. Desrosiers) a eu le courage, il s'est levé, il n'est pas une mitaine, il n'est pas un mouton. Il a dit: Moi les prestations d'assurance-chômage, les régimes de pensions, mon premier ministre est dans l'erreur et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration est dans l'erreur. Il y en a deux. Mais y en a-t-il qui vont se lever et dire: Monsieur le premier ministre, la péréquation, la justice au Québec, les programmes que le Québec réclame, les 21 dossiers qui traînent, allez-vous les régler?

**M. Cadieux:** Madame la Présidente, j'hésite un petit peu à me lever aujourd'hui parce que je ne voudrais pas donner trop d'importance à ce que mon honorable collègue vient de dire. Mais j'aimerais quand même, simplement pour le dossier, préciser que le programme auquel mon collègue a fait référence, soit le programme qu'il a appelé de préretraite, le programme d'adaptation des travailleurs était un programme qui devait prendre fin en 1985 sous la direction du gouvernement libéral à l'époque. Nous avons «extensionné» ce programme d'un an afin, effectivement, de mettre en place un meilleur programme, pas un programme qui s'appliquait simplement à des secteurs désignés mais à tous les secteurs afin de protéger et d'aider tous les travailleurs âgés et non pas simplement une partie des travailleurs âgés. Je reviendrai certainement sur le sujet lorsque le programme sera prêt pour être mis en place, et je n'ai pas l'intention de plaider le programme avant que le moment soit venu pour cette annonce-là.

**M. Malépart:** Madame la Présidente, au moins j'en ai réveillé un. Il s'est levé. Malheureusement, comme d'habitude, il est à côté de la «track». C'est vrai qu'un tel programme devait cesser, tous les programmes doivent cesser face à un gouvernement. Il n'y a rien de nouveau là-dedans. Mais si on voit que c'est un programme qui fonctionne bien, on le prolonge. Mais est-ce que le ministre est capable de m'expliquer à partir de quel jugement son gouvernement met fin à un programme et dit: Je vous en annonce un meilleur, mais je ne sais pas quand il va avoir lieu. A-t-on déjà vu quelqu'un de sensé agir ainsi? Je comprends, le ministre dit: Je ne veux pas parler du détail des programmes aujourd'hui. Il n'y en a pas de détail; son affaire ne marche pas. Mais le problème... S'il avait dit: Il y a une bonne solution, voici le programme futur, je vous oriente, mais en attendant, les programmes qui s'adressent aux secteurs mous, aux zones désignées sont applicables. Mais il dit aux autres: Vous autres, vous êtes les plus pauvres dans la société, vous êtes mal pris dans vos régions, je vais vous enlever cela, et je vais aider tout le monde à la grandeur du pays. Mais attendez, je ne sais pas quand je vais trouver la solution. Mais c'est cela, comment et de quelle façon. Et son principe... Le ministre, je comprends qu'il ait honte et qu'il ne veuille pas en parler. A sa place j'aurais honte et je ferais comme lui, je n'en parlerais pas. C'est qu'il demande aux provinces de partager.

Alors, madame la Présidente, je suis content qu'au moins il y en ait un qui se soit levé. On a entendu qu'il était ministre du Travail. Les gens ne le savaient pas. Je me suis permis de le faire connaître. Mais j'ose espérer qu'il va se lever et qu'il va nous dire: Tel et tel programme existe et il est bon pour l'ensemble de la collectivité. Mais pas juste comme il vient de le faire.

**M. Cadieux:** Madame la Présidente, je n'ai certainement pas honte de demander aux provinces d'aider les travailleurs âgés, parce que je pense que c'est une responsabilité pour tous les gouvernements de s'occuper de tous les travailleurs âgés et de ne pas faire de discrimination et simplement s'occuper de ceux qui sont dans certaines régions parce qu'il y a aussi des travailleurs âgés dans la région de Montréal qui n'étaient peut-être pas spécifiquement visés par l'ancien programme dans la circonscription de mon honorable collègue qui seront protégés par le nouveau programme lorsqu'il sera officiellement mis en place.

Entre-temps, madame la Présidente, les travailleurs sont protégés puisque ces programmes n'entrent en fonction qu'une fois que tous les autres bénéfiques dont ceux de l'assurance-chômage ont été épuisés. Et si mon honorable collègue est capable de regarder le calendrier, il va se rendre compte qu'aucune personne n'a encore perdu de bénéfique en ce sens-là.

**M. Malépart:** Madame la Présidente, je ne sais pas s'il a été élevé dans une famille riche, mais il ne comprend pas que c'est vrai que le délai... quand tu ne sais pas ce qui t'attend au bout de six mois, tu t'inquiètes, tu es nerveux. S'il a été élevé dans une famille riche et qu'il s'est fait vivre par papa, je comprends qu'il n'a aucune notion en ce sens-là. Pourquoi? Et quand il dit: Le gouvernement demande aux provinces de partager, il coupe l'argent de la péréquation, il diminue les sommes d'argent pour aider les travailleurs âgés. Si le gouvernement fédéral avait été généreux et avait dit: Voici, je vois la même enveloppe d'argent pour aider les travailleurs âgés que j'ai dans les régions mais, maintenant, je veux couvrir l'ensemble du pays, toutes les régions peu importe les endroits, je demande aux provinces de mettre autant que nous.

Mais non, le ministre coupe des sommes d'argent qui allaient aux travailleurs âgés pour réduire le déficit, pour donner aux épargnants de 60 000 \$ et plus dans les banques, 56 millions de dollars pour acheter et changer la couleur des uniformes qu'ils ont été obligés de jeter parce qu'ils puaien. Et le ministre va demander aux provinces de combler l'argent qu'eux autres réduisent. Ce ne sont pas les travailleurs âgés qui sont avantagés, c'est le gouvernement fédéral qui aide ses amis qui est avantagé.

**M. Cadieux:** Madame la Présidente, je n'insisterais pas pour enlever le droit de parole à mes collègues en d'autres circonstances, mais je pense qu'il y a une limite à vouloir déformer une situation qui existe réellement. Et je pense que mon honorable collègue est très conscient qu'il faut aider les personnes âgées, pas leur faire peur. Le programme en question va être un meilleur programme, ne serait-ce, madame la Présidente, que par le fait qu'il va s'appliquer à tous les travailleurs âgés et non pas simplement à certains des travailleurs âgés. Et mon honorable collègue encore une fois s'il regardait les sommes qui ont été mises à la disposition de ce programme-là, et la continuation des bénéfiques sous l'ancien programme, va se